COMMUNIQUE DE PRESSE

Publicité Sodastream :
La « charte éthique » de France Télévision doit être respectée !

Sodastream, entreprise implantée en toute illégalité dans les colonies israéliennes en Palestine occupée, représente l'une des entreprises les plus gravement complices de la colonisation en Palestine.

Or comme l'ont indiqué la Ligue des Droits de l'Homme et plusieurs autres organisations de la société civile comme notamment la Campagne citoyenne BDS France*, France Télévisions fait quasi quotidiennement de la publicité pour les machines à gazéifier l'eau à domicile Sodastream, que ce soit dans des émissions d'information des consommateurs (« Télé matin » ...) ou dans le cadre d'émissions de divertissement destinées à tous les publics, programmées à des heures de grande écoute et suivies tous les jours par des millions de téléspectateur, dans lesquelles les candidats se voient remettre ces machines comme prix (« Questions pour un champion», « Des chiffres et des lettres», «Slam»...).

La campagne contre Sodastream a récemment fait la une des journaux du monde entier quand elle a conduit l'actrice Scarlett Johansson a quitter l'ONG Oxfam, parce qu'elle ne pouvait pas à la fois défendre cette entreprise et les droits humains.

Plus personne ne peut donc ignorer que cette entreprise fabrique ses machines à gazéifier l'eau dans la colonie de Ma'ale Adumim, contribuant ainsi à et de l'occupation illégale de terres palestiniennes, mais aussi à l'exploitation de travailleurs palestiniens et au vol de ressources palestiniennes, en violation du droit international. Ces violations du droit international sont également recensés par l'ONG israélienne Who Profits*.

Il est immoral, mais aussi contraire à sa charte éthique des antennes, que France Télévision fasse quasi quotidiennement de la publicité pour cette entreprise implantée dans les colonies, colonies dont on sait qu'elles sont l'un des principaux obstacles à toute paix juste et durable au Proche Orient.

Le syndicat SUD France Télévision exige de la direction qu'elle mette fin au partenariat avec Sodastream.

**** Lettre de la Ligue des droits de l'Homme : http://www.ldh-france.org/Lettre-ouverte-a-Remy-Pflimlin***

****Lettre de la Campagne citoyenne BDS France :***
http://www.bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=2960%3Alettre-de-la-campagne-bds-france-a-remy-pflimlin&catid=49%3Aactualites&lang=fr

**** Dossier de l'ONG israélienne « Whosprofit » sur Sodastream :***
http://www.whoprofits.org/sites/default/files/WhoProfits-ProductioninSettlements-SodaStream.pdf

Syndicat SUD Médias Télévision, France Télévisions, 24 chemin de la Cépière, 31081 Toulouse Cedex
Téléphone : 07 51 69 60 26 Toulouse, le 1er juillet 2014